



## **DEROULEMENT DE LA SAISON 2024 – 2025**

### **1) Affiliation et renseignements clubs.**

Le secrétariat de la ligue sera fermé du 13 juillet au 18 août inclus.

Le secrétariat du comité Pas de Calais sera fermé jusqu'au 29 juillet inclus

L'Assemblée Générale et l'Assemblée Générale Elective du comité auront lieu le 27 septembre à Boulogne sur Mer. Appel à candidature.

Pour effectuer votre affiliation 2024/2025, il vous faut saisir les informations demandées sur votre espace club. Vérifier que les documents suivants sont archivés dans votre espace :

- Votre réaffiliation.
- Un exemplaire de vos statuts en vigueur à la date de votre réaffiliation.
- Le récépissé de votre déclaration en préfecture ou tribunal d'instance.
- La liste de votre instance dirigeante.
- Un exemplaire du procès-verbal de votre dernière Assemblée Générale (2024).

**L'absence de ces pièces mettent votre réaffiliation en attente.**

Transmettre (*par mail*) à la Ligue des Hauts de France le bordereau de réaffiliations signé.

La ligue validera votre affiliation et votre panier sera automatiquement ouvert. Saisir les demandes de licences des membres du bureau (*au minimum le Président et le trésorier*), dans le même panier que votre affiliation.

Il vous faut clôturer ce panier et payer la totalité du bordereau comprenant les parts FF Volley, Ligue et Comité. Après la validation financière avec votre affiliation, vous pourrez saisir vos autres licences.

### **2) Licences et recommandations.**

Les Certificats Médicaux Simple, Double ou Triple sur-classement doivent **être établi chaque année.**

Le certificat d'honorabilité pour les licences encadrement (*Arbitres, Marqueur, Educateurs sportifs, Soignants, Dirigeants*) est directement intégré dans le feuillet de demande de licence.

Veuillez prendre note de la directive fédérale concernant les transferts internationaux.

### **3) Engagements d'équipes.**

Les engagements d'équipes se font sur le site de la FF Volley dans votre espace Club. Dans le pavé Gestion sportive, vous trouverez l'onglet «Engagement Départemental ». Il vous faut créer un formulaire d'engagement par équipe, dans chaque division concernée, inutile de nous les transmettre par mail.

Attention, le correspondant de base est celui saisi lors de l'affiliation celui-ci qui apparaîtra dans les calendriers sur le site FF Volley.

Vous pouvez nous préciser, dans la rubrique remarque de votre engagement d'équipe, le jour (*samedi ou dimanche*), l'horaire préférentiels ou demander de coupler certaine rencontres ou équipes.

### **4) Championnats Départemental séniors.** Gestion par le Comité Pas de Calais

- Championnats Seniors (2003 et avant) 6 x 6 Terrain 18 m x 9 m. Aire de Jeu 24m x 15m
- Hauteur de filet : 2,43m en Seniors Masculins, 2,24m en Seniors Féminins.
- Ballons : 260/280grs - 0,300 à 0,325 kg/cm<sup>2</sup>

Les engagements des équipes sont à saisir **avant le samedi 24 août 2024 délai de rigueur.**

En cas de problème de disponibilité de salle ou demande spécifique (*jour, heure, lieu*), merci de nous en informé nous prendrons en compte dans la mesure du possible vos demandes.

Ci-dessous les poules provisoires établi à ce jour.

ARM - POULE 2024 / 2025		ARF - POULE 2024 / 2025	
↑	0628128 – LIS CALAIS 4	↓	0622950 - BOULOGNE sur MER 1
↑	0622016 – LE TOUQUET 2	↑	0628929 - HARNES VC 3
1	0622950 - BOULOGNE sur MER 1	1	0628128 - CALAIS LIS 1
2	0622020 - AGNY 1	2	<b>Descente R1 F</b>
3	0622040 - HERSIN COUIGNY 1	3	0622022 – SAINT POL SUR TERNOISE 1
4	0628274 - ARQUES 2	4	0622040 - HERSIN COUIGNY 1
5	0622126 - HARNES VOLLEY BALL 5	5	0623082 - SES CALAIS 4
6	0622023 - LILLERS 2	6	0628986 - LIEVIN 3
7	0622950 - BOULOGNE sur MER 2	7	0622439 - OIGNIES 1
8	0622028 - NOYELLES sous LENS 2	8	0628274 - ARQUES 2
9	0628859 – ARRAS	9	0622028 - NOYELLES sous LENS 2
10		10	

A la parution des pré-calendriers les **clubs recevant** ont 2 à 3 semaines (*sous réserve d'autre impératif*) pour valider ou non les dates et horaires proposés en fonction du planning de leurs salles, pour rappel l'accord des clubs adverses n'est pas nécessaire à ce stade des modifications.

Les clubs souhaitant modifier ou inverser les rencontres en dehors de ce cadre peuvent toujours le faire **avec l'accord du club adverse**, ce qui implique une démarche préliminaire pour toute requête avant d'être vue et validée par la Commission Sportive.

Dans le cas où vous vous trouvez dans l'impossibilité d'un compromis, la commission a le pouvoir d'imposer, il est donc souhaitable que tout litige soit transmis en amont à la commission sportive pour statuer sur la dérogation. Cette demande reste gratuite si elle se fait dans la date limite qui sera fixée en même temps que la parution des calendriers, ensuite elle devra être accompagnée d'un droit (*Voir tarif 2024/2025*).

#### **5) Championnat M21 juniors et M18 cadets.** Gestion par la Ligue des Hauts de France

- 6 x 6 Terrain 18 m x 9 m, Aire de Jeu 24m x 15m
- Championnats M21 junior masculin et féminin (2004 / 2005 / 2006).
- Championnats M18 cadet masculin et féminin (2007 / 2008 / 2009).
- Hauteur de filet masculin : 2,43m en M21 - 2,35m en M18.
- Hauteur de filet féminin : 2,24m en M21 et M18.
- Ballons 260/280grs 0,300 à 0,325 kg/cm<sup>2</sup>

Engagement des équipes pour la première phase à saisir dans votre espace club sur le site FF Volley pour le **09 septembre 2024**. Des renseignements complémentaires vous seront fournis courant août. Pour les HDF Nord Engagement par niveau Excellence ou Honneur, en fonction du nombre d'équipes inscrites répartition sur 1 ou 2 niveaux dès la première phase des championnats.

Engagements 2eme phase uniquement au plus bas niveau à saisir sur le site FF Volley pour le **09 décembre 2024**.

#### **6) M18 4 x 4 cadets / Cadettes.** Gestion par la Ligue des Hauts de France

- 4 x 4 Terrain 18m x 7 m, Aire de Jeu 24m x 13m
- Hauteur de filet : 2,35m en Masculins et 2,24m en Féminins.
- Ballons : 260/280grs - 0,300 à 0,325 kg/cm<sup>2</sup>.

Engagement des équipes pour la première phase à saisir sur le site FF Volley pour le **09 septembre 2024**.

Des renseignements complémentaires vous seront fournis courant août La formule de compétition dépend du nombre d'équipes engagées. Mixité possible sur demande écrite auprès de la CRS. Des informations complémentaires seront fournies ultérieurement. Cette catégorie ne rentre pas dans les D.A.F. Nationaux

Engagements 2eme phase uniquement au plus bas niveau à saisir sur le site FF Volley pour le **09 décembre 2024**.

### **7) Championnat M15 - M13 - M11 - M9.**

Championnat inter-comité (Hauts de France Nord) gestion par le comité Nord : Engagement 1<sup>er</sup> phase pour le **12 septembre 2024**. Possibilité d'inscription supplémentaire en fonction des places vacantes à l'issue de la composition des poules. Championnat sous forme de plateau (*voir RPE*) Début des compétitions fin septembre. Deuxième phase Engagement complémentaire au plus bas niveau pour le **15 décembre 2024**.

Toutes correspondances ou demandes M15 et M13 sont à faire au :

**COMITE NORD DE VOLLEY BALL**  
99 rue Schuman – 59700 Marcq en Baroeul  
Tél : 03.28.07.72.25 – Email : [cd59volleyball@gmail.com](mailto:cd59volleyball@gmail.com)

- Championnats M15 (Minimes 2010 / 2011) 6 x 6 Terrain 18 m x 9 m Aire de Jeu 24m x 15m.
- Hauteur de filet : 2,24m en M15 Masculins - 2,10m en M15 Féminins
- Ballons 260/280grs à 0,300 à 0,325 kg/cm<sup>2</sup> en M15.
- Championnats M13 (Benjamins 2012 / 2013) 4 x 4 Terrain 14 m x 7 m Aire de Jeu 20m x 13m.
- Ballons 230/250grs à 0,170 à 0,230 kg/cm<sup>2</sup> en M13

Championnat inter-comité (Hauts de France Nord) gestion par le comité Pas de Calais. Engagement libre. Les règles pouvant être adapté en fonction du public en compétition. Les dates de tournoi (*samedi*) sont calé sur les dates M15 afin de permettre la double participation avec championnats benjamins pour ce qui le souhaite, des dates intermédiaire (*mercredi*) sont également proposé, merci de respecter l'ensemble les dates qui ont été établies en fonction du calendrier général. Pour rappel il est important que le bilan de chaque plateau soit transmis après chaque tournoi, pour valider les DAF de chaque clubs participant et établir les classements finaux.

Toutes correspondances ou demandes M11 et M9 sont à faire au :

**COMITE PAS DE CALAIS DE VOLLEY BALL**  
CICHY Jean-Claude / 2 rue Modeste Virel apt.226 – 62440 Harnes  
Tél : 06.24.18.60.71 – Email : [cichy.valentin@gmail.com](mailto:cichy.valentin@gmail.com)

- Tournois M11 (Poussins 2014 / 2015) 2 x 2 Terrain 9 m x 4,5 m, Aire de Jeu 13m x 5,5m.
- Tournois M9 (Pupilles) (2016 / 2017) 2 x 2 Terrain 9 m x 4,5 m , Aire de Jeu 13m x 5,5m.
- Hauteur de filet : 1.95m en M11 – 1,80m en M9
- Ballons 200/220grs à 0,170 à 0,230 kg/cm<sup>2</sup>

### **8) Catégorie M7 Ecole de Volley M7 (Baby) (2018 et après).**

Pas de championnats pour cette catégorie. Possibilité de sur-classement pour évoluer dans les tournois M9 - M11 (voir tableau des catégories d'âges 2024-2025), participation aux écoles de volley.

### **9) Coupe du Pas de Calais.**

Tous les clubs engagés en Championnat départemental sénior masculin et féminin sont inscrit pour la coupe Pas de Calais.

L'engagement est gratuit il est limitée à une équipe par club et par genre. Un tirage global est fait en début de saison, les dates vous seront transmises en même temps que le calendrier général. Les frais d'arbitrage sont réglés par chaque équipe, les frais de déplacement de l'arbitre sont à régler par le club recevant.

Seul les joueurs et joueuses ayant participé aux championnats départemental peuvent être inscrit sur la feuille de match.

Les finales se déroulent sur un même site, les frais d'arbitrage sont pris charge par le Comité Pas de Calais.

Une coupes M13 masculin et féminin (4 x 4) et M15 masculin et féminin (6 x 6) seront mis en place suivant les inscriptions en première phase des championnats inter-comité sur les mêmes modalités que les

coupes senior, l'organisation sera définie en fonction du nombre de club Pas de Calais de chaque catégorie après la clôture des engagements en deuxième phase des inter-comités.

### **10) Engagement en Coupe de France Jeune.**

Engagement sur le site FF Volley pour le 18 Septembre 2024.

Voir RPE et tarifs de chaque catégorie sur le site FF Volley.

Date des finales par catégorie (*sous réserve*) :

- M21 / du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025.
- M18 / du 09 au 11 Mai 2025.
- M15 / du 23 au 25 Mai 2025.
- M13 / du 02 au 04 Mai 2025.
- M11 / du 13 au 15 Juin 2025. (*qualification Ligue*)

### **11) Modification au calendrier**

Le pré calendrier permet de caler votre planning général des compétitions, il vous donne la possibilité de modifier ou d'inverser les rencontres en fonction de votre situation locale, de vos impératifs d'équipes ou du planning de vos salles.

Toutes les modifications de rencontre après la clôture officielle du calendrier doivent faire l'objet d'une demande **motivée** au Comité **via le site fédéral**. Le club demandeur doit contacter **impérativement** le club adverse afin de convenir d'une date et/ou d'une heure de report (*même provisoire*) avant de saisir toute nouvelle implantation de match.

Seules pourront être entérinées par la commission sportive les demandes validées par les deux équipes. Sans accord homologué, les équipes qui participeront à des rencontres non réimplantées officiellement pourraient se voir sanctionnées d'une pénalité ou d'un forfait.

Les deux clubs et l'arbitre (*sous réserve d'avoir mis à jour la fiche de renseignement de la CRA*) sont informés directement par mail en cas d'accord de la commission sportive.

**Il est impératif de prévenir le club adverse et l'arbitre ou le club désigné pour officier en cas de report de dernière minute non prévu. La commission statuera sur les suites à donner à la situation.**

### **12) Feuilles de match.**

Les clubs n'ayant pas encore reçu la formation à la feuille de match électronique devons le faire.

Aucun frais de marqueur n'est demandé pour les championnats et coupes gérés par le Comité de Volley-Ball du Pas de Calais.

Les clubs ou les personnes souhaitant bénéficier d'une formation de marqueur peuvent en faire la demande à la commission d'arbitrage du Pas de Calais qui fera le relais auprès de la CRA.

Les résultats et la feuille de match électronique doivent être transmis sur site de la FF Volley dès la fin de la rencontre et dans tous les cas avant 18h00 le dimanche, seuls les rencontres du dimanche après-midi peuvent être saisies et transmises dès la fin de celle-ci et avant 23h00.

**En cas de forfait (*annoncé ou non*) ou de remise de dernière minute, pour quelque raison que ce soit, une feuille de match doit être impérativement établie et renvoyée au comité avec les observations et le nom des personnes intervenantes.**

### **13) Arbitrages.**

Toutes les rencontres Championnats et coupe Seniors sont arbitrées. Les frais d'arbitrage sont à régler par chaque équipe avant les rencontres.

Chaque club et/ou arbitre a ses désignations mis à jour régulièrement dans le fichier CRA sur le site de la Ligue.

En cas de report en semaine une indemnité de 7,00€ sera versée en supplément à l'arbitre par l'équipe (*le club*) à l'origine de la demande.

Les clubs doivent mettre à disposition de la CDA **1 arbitre par équipe senior engagée en championnat Départemental**.

### **14) Correspondants club.**

Le correspondant est celui indiqué lors de l'engagement du GSA sur le site FF Volley, il convient de contrôler et valider ce document il permet de mettre à jour l'annuaire des clubs, utile pour communiquer entre vous.

### **15) Documents à fournir a chaque responsable d'équipe.**

Il est souhaitable que chaque équipe ait un responsable reconnu comme tel afin de garantir le suivi et son identification sur l'ensemble de la saison, il est important qu'il connaissent les règles du jeu et de l'arbitrage. Il doit avoir à sa disposition :

Les licences avec photo (*datant de moins de trois ans*), à défaut le listing du collectif accompagné d'une pièce d'identité. Assuré vous en cas de sur-classement (*simple, double ou triple*) que la mention est bien inscrite sur les documents.

L'annuaire des clubs mis à jour et le listing des adresses de salle.

Une feuille d'informations en cas d'accidents pour faciliter la déclaration.

Le tarifs des indemnités d'arbitrage et éventuellement un code d'arbitrage.

Le récapitulatif des catégories d'âge et des sur-classements.

Une copie du règlement général des épreuves départementale (*RGED*) et le règlement particulier de l'épreuve (*RPE*)

### **16) Composition des poules.**

La composition des poules et Pré-Calendar se fera le **lundi 26 aout 2024**. Les horaires sont fixé par principe le samedi à 20h00.

Celui-ci sera à valider ou à modifier, date limite le **mercredi 11 septembre 2024**.

Par anticipation et dans le cas où, prenez en compte également les équipes désigner par un x.

En cas de match en semaine il sera demandé au club à l'origine de la demande 7€ en plus à régler directement à l'arbitre le jour de la rencontre.

Par convenance, ne pas mettre de rencontre avant 10h30 le dimanche si plus de 110 km entre les deux clubs.

### **17) Challenge interdépartemental M15 – M13.**

En fonction du nombre de poules dans les différentes catégories jeunes excellence, en fin de saison, les premiers de chaque poule d'excellence se rencontrent pour déterminer le champion interdépartemental. Des précisions seront données en cours de saison pour déterminer la phase finale en fonction du nombre de poules en 2ème phase. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par le Comité.

### **18) Club jeune.**

Le club jeune est une association sportive scolaire, parrainé par un club FF Volley. Le club jeune concerne les joueurs M13 Benjamins et M15 Minimes. La participation d'un club jeune en championnat Comité peut entrer dans les devoirs d'accueil et de formation du club FF Volley. Pour plus de renseignements, contacter la Ligue Régionale de Volley Ball des Hauts-de-France.

### **19) Regroupement de licences.**

Le regroupement de licences permet à des jeunes joueurs (M21 Juniors à M13 Benjamins) de différents groupements sportifs de constituer une équipe tout en restant licenciés dans leur propre groupement sportif. Pour plus d'information, veuillez contacter la Ligue Régionale de Volley des Hauts-de-France.

### **20) UGSR Union de Groupement Sportif Régional.**

Il est possible de créer une UGSR au niveau régional pour les seniors. Pour plus d'information, veuillez contacter la Ligue Régionale de Volley des Hauts de France. Une UGS est également possible au niveau National, mais beaucoup plus contraignante et nécessitant une affiliation de l'UGS.

### **21) Volley loisirs détente.**

Le Comité Pas de Calais depuis plusieurs saisons souhaite organiser un challenges loisir détente qu'il souhaite ouvert à toute les sections loisirs affiliés ou non.

Les rencontres se dérouleraient en semaine lors d'entraînement des équipes et serait donc assujetti aux distances, sans arbitre officiel, à charges à l'équipe recevant de prévoir une personne. Ce challenge est **réservé aux joueurs , joueuses qui n'évoluent pas dans les autres championnats** (*licence compétition ou Compétlib*). La mixité est fortement souhaitée.

En cas d'impossibilité d'effectuer la rencontre, les clubs concernés organisent le report de la rencontre et en informe le Comité.

Le CD 62 met en place en fonction des équipes engagées les poules et le calendrier et fournira les feuilles de match à retourner avec les résultats qui seront enregistrer.

La mise en place du Challenge Loisir pourrait être mis en place pour janvier 2025, date limite des engagements pour le 04 novembre 2024.

**ANNUAIRE LOISIR DETENTE**

**Club ou Section :**.....

**Nom et Prénom du responsable :**.....

**Adresse de salle:**.....

.....

**Téléphone :** \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / - **E-Mail :**.....

**Ces informations seront transmises aux clubs pour l'organisation éventuelle de rencontres amicales.**

**Coupon à renvoyer par courrier ou mail au comité Pas de Calais de Volley Ball.**

**Date à retenir (*sous réserve*) :**

1<sup>er</sup> tour de coupe senior : samedi 05 octobre 2024

Finale coupe senior : samedi 07 juin 2025 (*appel à candidature*)

Finale coupe M15 – M13 : dimanche 08 juin 2025 (*appel à candidature*)

Début des championnats senior : samedi 12 octobre 2024

Finale interdépartementale (*Hauts de France Nord*) : samedi 17 mai 2025 (*appel à candidature*)

Finale nationale M11 : 13, 14 et 15 juin 2025

Le 17 juillet 2024  
le président de la commission Sportive  
Cichy Jean-Claude

